

# SE RÉORIENTER PENDANT OU APRÈS UNE PACES

VOUS ENVISAGEZ UNE RÉORIENTATION ? .....	3
POUR VOUS AIDER DANS VOS RECHERCHES.....	3
LES LICENCES DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1.....	5
LES MÉTIERS APRÈS UN MASTER SCIENTIFIQUE – UNIVERSITÉ DE RENNES 1	6
EXEMPLES DE FORMATIONS PARAMÉDICALES EN BRETAGNE .....	7
EXEMPLES DE FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL EN BRETAGNE .....	8
EXEMPLES DE FORMATIONS SCIENTIFIQUES EN BRETAGNE.....	9
RÉORIENTATION DES PACES EN ÉCOLES D'INGÉNIEURS .....	10
LES MÉTIERS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	12
PROFESSIONS LIBÉRALES.....	13
STAGES DE RÉORIENTATION .....	18
INFORMATIONS PRATIQUES .....	19

## QUELLE RÉORIENTATION ?

### ON NE S'INSCRIT PAS EN MÉDECINE PAR HASARD

#### POURQUOI AVEZ-VOUS FAIT CE CHOIX ?

##### ◆ PAR BESOIN DE CONTACTS

- \* Vous avez toujours voulu soigner les autres
- \* Vous souhaitez être utile aux autres
- \* Vous aimez écouter les gens
- \* Vous aimeriez avoir des relations dans votre travail

##### ◆ PAR INTERET POUR LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES

- \* Vous aimez la Biologie
- \* Vous aimez la Chimie
- \* Vous aimez le côté technique des études scientifiques
- \* Vous aimez le côté pratique des études scientifiques
- \* Vous souhaitez faire de la recherche

##### ◆ PAR GOUT POUR UNE PROFESSION LIBÉRALE

- \* Vous souhaitez avoir un statut social élevé
- \* Vous êtes indépendant (e)
- \* Vous voulez avoir des responsabilités
- \* Vous avez de l'ambition
- \* Vous aimeriez avoir des revenus élevés

#### REMARQUE :

Vous souhaitez tourner la page définitivement.  
**Attention** à ne pas se précipiter sur la première solution venue : les risques de déception ou de frustration peuvent être importants, prenez le temps de réfléchir !

Source : SUIO - Université de Nantes

### POUR VOUS AIDER DANS VOS RECHERCHES

- ◆ Redéfinissez un ou plusieurs projets professionnels.
- ◆ Repérez les formations au SOIE (Service Orientation Insertion Entrepreneuriat), dans les CIO (Centres d'Information et d'Orientation), sur le site de l'ONISEP

- \* Vous pouvez trouver l'ensemble des formations de l'Université de Rennes 1 sur le site de l'université [formations.univ-rennes1.fr](http://formations.univ-rennes1.fr)
- \* Le site [Diplodata](http://Diplodata) de l'Université de Bourgogne propose lui, une base de données des formations universitaires en France
- \* Vous pouvez également retrouver les [Enquêtes d'insertion de l'Université](#) de Rennes 1 réalisées par l'OSIPE (Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Étudiants) sur le site du SOIE (Service Orientation Insertion Entrepreneuriat) de l'Université de Rennes 1

## MÉTIER

- \* Il existe des sites généralistes sur les métiers et les secteurs d'activité : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) ou [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)
- \* "[Petit guide pour accéder aux métiers de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes publics de recherche](#)" Accessible sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – 16 pages – 2008
- \* **L'Exploratoire de Rennes** est un « lieu interactif et ludique dédié à la découverte des métiers » :  
2 cours des Alliés - 35000 Rennes – 02.99.67.00.67

Le [SOIE](#) de l'Université de Rennes 1 peut vous aider à construire votre projet personnel et professionnel :

- ◆ Des rendez-vous avec un Psychologue de l'Éducation Nationale
- ◆ Des entretiens avec les conseillères du SOIE (tous les jours – B.U Éco-Gestion Place Hoche ou tous les premiers jeudis du mois – Salle Martin Winckler – B.U Santé)
- ◆ Les outils du SOIE :
  - \* Informations sur les formations universitaires : Rennes 1, Rennes 2, UBO, UBS, Nantes...
  - \* Informations sur les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, IEP...
  - \* Informations sur les métiers et les formations
  - \* Ateliers dédiés à la réorientation, aux candidatures en filière sélective...
  - \* Les calendriers et la présentation des concours de la fonction publique
  - \* Les techniques de recherche d'emploi ou de stage en France ou à l'étranger
  - \* Les stages effectués par les anciens étudiants de Rennes 1
  - \* Des enquêtes d'insertion professionnelle auprès des anciens diplômés

# LES LICENCES DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1



Possibilité d'intégrer une formation en licence à l'université de Rennes 1 ou de [Rennes 2](#) dès le 2<sup>ème</sup> semestre - Voir le document du dispositif de réorientation page 13

## PORTAIL MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS (MA)

- ⇒ Informatique
- ⇒ Mathématiques – Informatique
- ⇒ Mathématiques – Physique
- ⇒ Physique

## PORTAIL PHYSIQUE – CHIMIE – GEOSCIENCES (PCGS)

- ⇒ Physique
- ⇒ Physique-Chimie
- ⇒ Chimie
- ⇒ Sciences pour l'ingénieur
- ⇒ Sciences de la Terre

## PORTAIL BIOLOGIE – ENVIRONNEMENT – CHIMIE DU VIVANT (BECV)

- ⇒ Sciences moléculaires et cellulaires (SMC)
- ⇒ Biologie des organismes, écologie, éthologie, évolution (BO3E)
- ⇒ Sciences de la vie et de la Terre – Métiers de l'enseignement (SVT – ME)
- ⇒ Environnement
- ⇒ Chimie

## PORTAIL INFORMATIQUE – ÉLECTRONIQUE (IE)

- ⇒ Informatique
- ⇒ Électronique, énergie électrique, automatique (EEEE)
- ⇒ Cycle préparatoire aux grandes écoles

## PORTAIL ÉCONOMIE – GESTION (EG)

- ⇒ Économie et gestion
- ⇒ Administration publique (Licence 3)
- ⇒ Gestion (Licence 3 - Institut de Gestion de Rennes)

## PORTAIL DROIT – SCIENCE POLITIQUE (DSP)

- ⇒ Droit
- ⇒ Science politique
- ⇒ Administration publique (Licence 3)

# LES MÉTIERS APRÈS UN MASTER SCIENTIFIQUE À L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

## MASTER DE BIOLOGIE, AGRONOMIE, SANTÉ (BAS)

**Exemples d'emplois :** Chargé d'affaires cosmétiques, enseignant, coordinateur d'études cliniques, chef de marché France export, agent spécialisé de la police scientifique et technique...\*

Spécialités : Bio-informatique  
Biologie, agro-sciences  
Biologie moléculaire et cellulaire  
Microbiologie  
Ethologie  
Nutrition et sciences des aliments

## ENVIRONNEMENT, TERRE, RESSOURCES, ÉCOLOGIE (ETRE)

**Exemples d'emplois :** chargé de mission aménagement durable du territoire, chargé de mission environnement, chargé de mission milieux aquatiques...\*

Spécialités : Biodiversité, Ecologie, Environnement  
Bio géosciences  
Science de l'eau  
Sciences de la terre, des planètes et de l'environnement

## MASTERS MENTION CHIMIE

**Exemples d'emplois :** Enseignant, Ingénieur en chimie organique, Ingénieur recherche et développement, Technicien de laboratoire...\*

Spécialités : Catalyse, molécules et chimie verte  
Chimie du solide et des matériaux  
Chimie médicinale  
Chimie moléculaire  
Matériaux et entreprise  
Méthodes d'analyses  
Physique-chimie et métiers de l'enseignement

## MATHÉMATIQUES, NUMÉRIQUE ET INGÉNIÉRIES ASSOCIÉES (MANIA)

**Exemples d'emplois :** Ingénieur sécurité des systèmes d'information, Attaché de l'INSEE, Ingénieur cyber-sécurité, Ingénieur en développement et production d'applications mobile...\*

Spécialités : Mathématiques et applications  
Informatique  
MIAGE  
Ingénierie des systèmes complexes  
Electronique, Energie Electrique, Automatique

## SCIENCE DE LA MATIÈRE, INGÉNIÉRIE ET TECHNOLOGIES (SMIT)

**Exemples d'emplois :** Ingénieur consultant mécanique et matériaux, Attaché de recherche clinique, Analyste en microscopie, Technicien supérieur développement analytique...\*

Spécialités : Chimie  
Mécanique  
Physique fondamentale et application

**Pour plus d'informations sur les débouchés des masters de l'université de Rennes 1:**

\* [Enquêtes d'insertion](#) de l'OSIPE (Observatoire du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants) de RENNES 1

## EXEMPLES DE FORMATIONS PARAMÉDICALES EN BRETAGNE

AUDIOPROTHÉSISTE	DIPLÔME D'ÉTAT 3 ans Chambre de Commerce et d'Industrie	Université de RENNES 1 : École d'audioprothèse J.E Bertin – Faculté des Métiers à <b>FOUGÈRES</b> <a href="#">Dossier d'inscription à envoyer avant le 6 avril 2019</a>
DIÉTÉTICIEN(NE)	BTS DIÉTÉTIQUE 2 ans Lycée public	Lycée techno Jean Chaptal – <b>QUIMPER</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
	BTS DIÉTÉTIQUE 2 ans Écoles privées	École Chantal Le Cozic à <b>RENNES</b> (Privée hors contrat avec l'État) Pôle supérieur lycée – <b>SAINT BRIEUC</b> (Privée sous contrat avec l'État)
ERGOTHÉRAPEUTE	DIPLÔME D'ÉTAT 3 ans = Licence	<a href="#">IFPEK</a> de <b>RENNES</b> <b>Concours</b> : Inscription du 2 janvier 2019 au 22 mars 2019 Ou <b>voie universitaire</b> : 33 places : STAPS Rennes 2 : 15 places, STAPS UBO Brest : 10 places, PACES UBO Brest : 8 places ( <b>Une réforme est en cours, les modalités d'admission sont amenées à évoluer</b> )
ÉTIOPATHIE	6 ans	Faculté Libre d'Étiopathie de Bretagne
INFIRMIER(E)	DIPLÔME D'ÉTAT 3 ans = Licence	Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
MANIPULATEUR(RICE) D'ÉLECTRORADIOLOGIE	DIPLÔME DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (DTS) d'Imagerie Médicale Radiologie Thérapeutique 3 ans	Lycée La Croix Rouge de <b>BREST</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019 Admission sur dossier
	DIPLÔME D'ÉTAT 3 ans	Institut de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale (IFMEM) de <b>RENNES</b> <a href="http://www.ifchurennes.fr/ifmem">www.ifchurennes.fr/ifmem</a> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
MASSEUR(SE) KINÉSITHÉRAPEUTE	DIPLÔME D'ÉTAT 4 ans = 240 crédits ECTS	• Université <b>RENNES 1</b> : PACES – Portail Physique-Chimie et Géosciences • Université <b>RENNES 2</b> : STAPS • Université <b>BREST</b> : STAPS - PACES Informations sur le site de l'IFPEK : <a href="http://www.ifpek.org/fr">www.ifpek.org/fr</a>
ORTHOPTISTE	CERTIFICAT DE CAPACITÉ 3 ans	<a href="#">Université RENNES 1</a> - École d'orthoptie - CHU Pontchaillou Inscription du 4 février au 22 mars 2019
OPTIQUE - LUNETTERIE	BTS OPTICIEN - LUNETIER 2 ans à plein temps ou apprentissage Chambre de Commerce et d'Industrie	École supérieure d'optique Fizeau de <b>FOUGÈRES</b> Sélection sur dossier et entretien individuel Pour plus d'informations : <a href="http://ecoleoptique.fac-metiers.fr">ecoleoptique.fac-metiers.fr</a>
	2 ans à plein temps ou apprentissage École privée hors contrat avec l'État	Institut Supérieur d'Optique (ISO) de <b>RENNES</b> Sélection sur dossier et entretien individuel
ORTHOPHONISTE	CERTIFICAT DE CAPACITÉ 5 ans = Master	• Université de <b>RENNES 1</b> – Faculté de Médecine Concours au printemps – Date à préciser • Département universitaire d'orthophonie de Bretagne – <b>BREST</b> <a href="https://orthophonie.univ-brest.fr">https://orthophonie.univ-brest.fr</a> 13 décembre 2018 à 8h00 au lundi 28 janvier 2019 à 12h
OSTÉOPATHE	DIPLÔME D'OSTÉOPATHIE 5 ans (pas d'équivalence universitaire)	<a href="#">Institut d'Ostéopathie</a> à <b>BRUZ / KER LANN</b> Inscription en ligne - Sélection dossier scolaire + entretien de motivation
PÉDICURE PODOLOGUE	DIPLÔME D'ÉTAT 3 ans = Licence	<a href="#">IFPEK</a> de <b>RENNES</b> <b>Concours</b> : inscription du 2 janvier 2019 au 22 mars 2019 <b>Voies universitaires</b> : 13 places : STAPS Rennes 2 : 5 places, STAPS UBO Brest : 4 places, PACES UBO Brest : 4 places ( <b>Une réforme est en cours, les modalités d'admission sont amenées à évoluer</b> )
PROTHÉSISTE DENTAIRE	BREVET TECHNIQUE DES MÉTIERS SUPÉRIEUR 3 ans par apprentissage	CFA Chambre de Métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine <a href="#">Campus de Ker Lann</a> à <b>BRUZ</b>
PSYCHOMOTRICIEN(NE)	DIPLÔME D'ÉTAT 3 ans = bac + 2	PAS DE FORMATION EN BRETAGNE Écoles à Alençon, Rouen, Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse...

[Les classes prépa du secteur paramédical en Bretagne](#) – CIO de Brest – 13 pages – Avril 2018

[Les études de Masseur-kinésithérapie en Europe](#) – Site EuroGuidance

## EXEMPLES DE FORMATIONS DU SECTEUR SOCIAL EN BRETAGNE

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL	DIPLÔME D'ÉTAT (DEAES) 2 ans	Lycée prof. et SGT Coëtlogon <b>RENNES</b> ASKORIA de <b>RENNES - SAINT-BRIEUC – LORIENT</b> ITES à <b>QUIMPER</b> Date limite d'inscription 15 mars 2019
ANIMATEUR	DUT CARRIÈRES SOCIALES Option Animation sociale et socioculturelle 2 ans	IUT de <b>RENNES</b> Université de Rennes 1
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE	DIPLÔME D'ÉTAT (DETISF) 2 ans	ASKORIA – <b>RENNES – LORIENT</b> Date limite d'inscription 31 janvier 2019
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	DIPLÔME D'ÉTAT (DEASS) 3 ans = Bac + 2	ASKORIA de <b>RENNES – LORIENT – SAINT BRIEUC</b> ITES de <b>BREST</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	1 <sup>ERE</sup> ÉTAPE BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE 2 ans	Lycée professionnel Jeanne d'Arc à <b>RENNES</b> Lycée technologique Jean Chaptal à <b>QUIMPER</b> Lycée professionnel Kerraoul à <b>PAIMPOL</b>
	2 <sup>ème</sup> ÉTAPE DIPLÔME D'ÉTAT (DECSF) 1 an après le BTS	Lycée professionnel Jeanne d'Arc à <b>RENNES</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019 ASKORIA de <b>RENNES - LORIENT</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	DIPLÔME D'ÉTAT (DEEJE) 2 ans = Bac + 2	ASKORIA de <b>RENNES – SAINT BRIEUC</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ	DIPLÔME D'ÉTAT (DEETS) 3 ans = Bac + 2	ASKORIA de <b>RENNES – SAINT BRIEUC</b> ITES de <b>BREST</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	DIPLÔME D'ÉTAT (DEES) 3 ans = Bac + 2	ASKORIA de <b>LORIENT – RENNES – SAINT BRIEUC</b> ITES de <b>BREST</b> Inscription et sélection sur <a href="#">Parcoursup</a> du 22 janvier au 14 mars 2019
MONITEUR - ÉDUCATEUR	DIPLÔME D'ÉTAT 2 ans	ASKORIA de <b>RENNES - SAINT-BRIEUC</b> ITES de <b>BREST</b>
PSYCHOLOGUE	LICENCE DE PSYCHOLOGIE 3 ans	<b>Université Rennes 2</b>
	MASTER	<b>Université Rennes 2</b> : 4 parcours de masters Psychologie : psychopathologie clinique et psychanalytique Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé Psychologie de l'éducation et de la formation Psychologie sociale, du travail et des organisations
PSYCOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Anciennement « Conseiller d'Orientation Psychologue »	DECOP	<b>RENNES</b> Université Rennes 2 : Master Psychologie + concours Pour <a href="#">plus d'informations</a>

Réunions d'informations sur les métiers du social et du médico-social  
Conseils personnalisés sur votre projet professionnel dans ces secteurs

} PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE  
[L'ASKORIA](#) : 02 99 59 41 41



## EXEMPLES DE FORMATIONS SCIENTIFIQUES

<p><b>LICENCE À L'UNIVERSITE DE RENNES 1 (BAC + 3)</b></p> <p>VOIR LA LISTE DES <a href="#">LICENCES DE RENNES 1</a> PAGE 6</p> <p>Voir le document dispositif de réorientation page 15 : Possibilité d'intégrer une licence à l'université de Rennes 1 ou de Rennes 2 dès le 2<sup>ème</sup> semestre Les reçus-collés à l'issue du concours de la PACES peuvent s'inscrire de droit en L2 de <b>Sciences de la vie</b> pour la rentrée suivante</p> <p>Pour une inscription en L2 d'une licence du portail PCGS (<b>Physique – Chimie- Géosciences</b>), des coefficients spécifiques sont appliqués aux notes obtenues.</p> <p><a href="#">L2 post-PACES</a> (à partir de 7 ou 8 de moyenne) : <b>Informatique</b> (ISTIC) - <b>ESIR</b> : <a href="#">Technologies de l'Information - Option Ingénierie pour la Santé</a></p> <p>Programme <a href="#">Alter-Paces</a> de Rennes 1</p> <p>Pour information, après une L2 vous pouvez vous orienter vers une <b>licence professionnelle</b></p>	<p><b>BTS DANS LES DOMAINES DE LA BIOLOGIE ET DE LA CHIMIE (BAC + 2)</b></p> <p><b>Analyses de biologie médicale</b> – Rennes <b>Bioanalyses et contrôles</b> – Lanester <b>Contrôle industriel et régulation automatique</b> – Brest – Lorient <b>Métiers de l'eau</b> – Guingamp <b>BTSA - Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques</b> – Pontivy – St-Jacut-les-Pins</p> <p><b>A noter</b> Des BTS existent dans d'autres formations, ainsi que des BTSA notamment en agriculture, agronomie, en aquaculture et en environnement : <a href="http://www.onisep.fr">www.onisep.fr</a></p> <p>Pour information, après un BTS vous pouvez vous orienter vers une <b>licence professionnelle</b></p>
<p><b>EXEMPLES DE LICENCES DANS D'AUTRES UNIVERSITÉS</b></p> <p>Exemples de licences hors Rennes 1</p> <p><a href="#">Licence Sciences interdisciplinaires appliquées à la santé</a> Université Paris Diderot – <b>Accessible aux reçus-collés en L2</b></p> <p><a href="#">Licence mention sciences pour la santé</a> – Université de Lorraine - Vandoeuvre lès Nancy</p> <p><a href="#">Licence Technologies pour la santé (TECSAN)</a> – Université de Bordeaux</p> <p><a href="#">Cursus Master en Ingénierie - CMI</a> : formation universitaire licence + master, cohérente sur 5 années débouchant sur des <b>fonctions d'ingénieur</b></p> <p><b>A noter</b> Des licences dans ces domaines se font également dans d'autres universités, par ex : une licence Sciences du vivant bi-disciplinaire biologie-mathématiques est proposée à Roscoff par l'université Paris 6</p> <p><b>POUR LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS : VOIR LA PAGE SUIVANTE</b></p>	<p><b>DUT À L'UNIVERSITE DE RENNES 1 (BAC + 2)</b></p> <p><b>DUT À RENNES 1</b>: Réseaux et télécommunication, Informatique Information et communication, Mesures physiques, Chimie Génie civil, Génie électrique et informatique industrielle, Génie mécanique et productique, Génie biologique, Science et génie des matériaux, Génie industriel et maintenance</p> <p>Pour information, après un DUT vous pouvez vous orienter vers une <b>licence professionnelle</b></p> <p><b>EXEMPLES DE DUT DANS D'AUTRES UNIVERSITÉS</b></p> <p><b>DUT Génie biologique</b> – option agronomie : IUT Brest - option génie de l'environnement : IUT Brest - option analyses biologiques et biochimiques : IUT Brest, IUT Quimper <b>DUT Génie chimique</b>, génie des procédés : IUT Lorient <b>DUT Hygiène, sécurité, environnement</b> : IUT Lorient</p> <p><b>A noter</b> : Après un DUT, il est possible d'intégrer une licence professionnelle.</p> <p>Certains IUT proposent une <b>rentrée décalée en janvier – février 2018</b> : DUT Génie biologique : Lyon-Villeurbanne, IUT de Bobigny Plus d'informations sur <a href="#">ce document réalisé par l'université de Strasbourg</a></p>

# RÉORIENTATION EN ÉCOLES D'INGÉNIEURS (LISTES NON-EXHAUSTIVES)

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS À DOMINANTE BIOLOGIE – BIOCHIMIE

<b>AgroCampus</b> Angers – Rennes	<b>ECPM</b> Strasbourg	<b>ESBS</b> Strasbourg	<b>INSA</b> Lyon – Toulouse
<b>AgroParisTech</b> Paris - Nancy	<b>Ensaia</b> Nancy	<b>Escom</b> Compiègne	<b>ISIFC</b> Besançon
Montpellier	<b>Ensai</b> Bruz	<b>Esiab</b> Brest	<b>Isis</b> Castres
<b>AgroSup</b> Dijon	<b>ENSC</b> Montpellier	<b>ESIEE</b> Paris	<b>Mines</b> Nancy
Bordeaux INP	<b>ENSC</b> Rennes	<b>ESIPE</b> Créteil	<b>SupAgro</b> Montpellier
<b>Centrale</b> Lyon – Marseille	<b>ENSIC</b> Nancy	<b>ESITech</b> Rouen	<b>UniLaSalle</b> Beauvais
<b>CPE</b> Lyon	<b>EPF</b> Sceaux – Montpellier – Troyes	<b>INP</b> Toulouse	<b>UTC</b> Compiègne
			<b>VetAgro Sup</b> Clermont-Ferrand

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS À DOMINANTE CHIMIE

<b>INP – ENSCBP</b> Bordeaux	<b>ENSCI</b> Limoges <b>ENSC</b> Lille – Montpellier	<b>ESBS</b> Strasbourg	<b>INSA</b> Blois – Rouen - Toulouse
<b>ENSGTI</b> Pau	<b>ENSCMu</b> Mulhouse	<b>Escom</b> Compiègne	<b>Itech</b> Lyon <b>SupAgro</b> Montpellier
<b>Centrale</b> Marseille	<b>ENSC</b> Rennes	<b>Esiab</b> Brest <b>ESIREIMS</b>	<b>Sigma</b> Clermont
<b>Chimie ParisTech</b>	<b>ENSGSI</b> Nancy	<b>Esirem</b> Dijon	<b>UTC</b> Compiègne
<b>CPE</b> Lyon	<b>ENSI</b> Caen	<b>ESITech</b> Rouen	<b>Mines</b> Albi - Paris
<b>EBI</b> Cergy	<b>ENSIC</b> Nancy	<b>ESPCI</b> Paris Tech	<b>Polytech</b> Clermont-Ferrand – Marseille – Montpellier – Nantes – Orléans – Paris
<b>ECPM</b> Strasbourg	<b>ENSI</b> Poitiers	<b>HEI</b> Lille	
<b>EIDD</b> Paris		<b>Ensiacet</b> Toulouse	

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS À DOMINANTE SANTÉ

<b>ENSTBB</b> Bordeaux	<b>Ensic</b> Nancy	<b>Esipe</b> Créteil	<b>Istia</b> Angers
<b>Centrale</b> Nantes	<b>ENSMM</b> Besançon	<b>ESIR</b> Rennes 1	<b>Mines</b> Albi – Saint-Étienne
<b>CPE</b> Lyon	<b>EPF</b> Sceaux – Montpellier – Troyes	<b>ESITech</b> Rouen	<b>Polytech</b> : Grenoble - Lyon – Marseille Montpellier – Nice – Orléans Paris
<b>ECE</b> Paris	<b>ESBS</b> Strasbourg	<b>Ensiacet</b> Toulouse	<b>IMT Atlantique</b> Brest – Rennes
<b>ECPM</b> Strasbourg	<b>Eseo</b> Angers – Dijon – Paris	<b>HEI</b> Lille	<b>Télécom Physique</b> Strasbourg
<b>Efrei</b> Villejuif	<b>Esiab</b> Brest	<b>Isen</b> Brest - Lille – Nîmes Toulon	<b>UniLaSalle</b> Beauvais
<b>Ensai</b> Bruz	<b>Esiaa</b> Paris – Laval	<b>Isep</b> Paris	<b>UTC</b> Compiègne
<b>ENSC</b> Montpellier	<b>Esiee</b> Paris	<b>ISIFC</b> Besançon	
<b>ENSCMu</b> Mulhouse	<b>Esigelec</b> Rouen	<b>Isis</b> Castres	
<b>Ensea</b> Cergy	<b>Esigetel</b> Villejuif		

\* SOURCE : *Les écoles d'ingénieurs : de multiples accès* – Onisep – 327 pages – 2016

## ÉCOLES D'INGÉNIEURS PROPOSANT UNE RENTRÉE DÉCALÉE (JANVIER – MARS)

### ÉCOLES D'INGÉNIEURS DU GRAND OUEST

ÉCOLES	SITES	DISPOSITIF DE RÉORIENTATION	EXEMPLES DE PARCOURS PROPOSÉS
<a href="#">ECAM</a>	Rennes	ECAM'UP	École généraliste
<a href="#">ESEO</a>	Angers	Pass'Ingé	Option Biomédical
<a href="#">ESIGELEC</a>	Rouen	Passerelle Médecine à Ingénieur-e	Génie électrique
<a href="#">Isen</a>	Brest	Prépa Rebond	Cycle Biologie Sciences et Technologies (BIOST)

### AILLEURS EN FRANCE

ÉCOLES	SITES	DISPOSITIF DE RÉORIENTATION	EXEMPLES DE PARCOURS PROPOSÉS
<a href="#">EPITA</a>	Le Kremlin-Bicêtre	Prépa #	Informatique et numérique
<a href="#">ESEO</a>	Paris – Dijon	Pass'Ingé	Écoles généralistes

<a href="#">ECE</a>	Paris	Prépac	Généraliste - Technologies du numérique
<a href="#">EIGSI</a>	Montpellier - La Rochelle	Passerelle SIGMA	Généralistes
<a href="#">EISTI</a>	Cergy – Pau	Concours Avenir+	Mathématiques - Informatique
<a href="#">EFREI</a>	Villejuif	Prépa Scientifique Parcours Intensif	Informatique - Numérique
<a href="#">EPF</a>	Sceaux – Troyes Montpellier	Passerelle SIGMA	Généralistes - Ingénierie & Santé
<a href="#">ESIEE</a>	Paris	Passerelle	Biotechnologie – informatique - Électronique
<a href="#">ESILV</a>	Paris	Restart-PostBac	Généraliste - Numérique
<a href="#">ESME SUDRIA</a>	Paris – Lille - Lyon	Prépa'Prime	Énergies - Technologies numériques
<a href="#">ESTACA</a>	St-Quentin-en-Yvelines - Laval	SPID'ESTACA	Aéronautique - Construction automobile
<a href="#">HEI</a>	Châteauroux - Lille	Prépa Rebond	Généraliste
<a href="#">Isen</a>	Lille	Prépa Rebond	Généraliste
<a href="#">IPSA</a>	Paris - Toulouse	IPSA'PRIM	Systèmes aéronautiques et spatiaux

## PASSERELLES DE RÉORIENTATION À PARTIR DE 8 DE MOYENNE

### [L2 POST-PACES UNIVERSITE RENNES 1 – INFORMATIQUE \(ISTIC\) – ESIR](#)

L'UFR d'informatique électronique (ISTIC) propose une deuxième année de licence, délivrée en partenariat avec l'ESIR et accessible sur dossier après une première année de PACES (> 8/20 de moyenne globale). Cette deuxième année de licence post-PACES donne la formation de base pour une **entrée de droit en première année de la spécialité Technologies de l'Information de l'ESIR** (4 options : Ingénierie pour la Santé, Télécoms & Réseaux, Informatique, Technologies de l'Information et de la Communication pour le Bâtiment) ou de poursuivre en licence 3 Informatique.

## PASSERELLES DE RÉORIENTATION POUR LES REÇUS-COLLÉS

Certaines écoles intègrent les étudiants de PACES reçus-collés directement en deuxième année de Cycle Prépa Ingénieur



NE PAS ATTENDRE VOS RÉSULTATS DE PACES (JUN) POUR POSTULER EN DEUXIÈME ANNÉE



### ÉCOLES D'INGÉNIEURS DU GRAND OUEST

ÉCOLE	SITES	DOMAINES ÉTUDIÉS	DATE LIMITE DE CANDIDATURE
<a href="#">Esiea</a>	Laval	Interactions Numériques Santé Handicap	Fin juin
<a href="#">ENSI</a>	Le Mans	Informatique, vibration, acoustique, capteurs	Avril
<a href="#">ESA</a>	Angers	Agriculture	Juin
<a href="#">ISTIA</a>	Angers (Polytech)	Cycle B - Génie biologique	Juin
<a href="#">Polytech</a>	Nantes	Informatique - Maîtrise des Énergies - Matériaux	Juin

### AILLEURS EN FRANCE

ÉCOLE	SITES	DOMAINES ÉTUDIÉS	DATE LIMITE DE CANDIDATURE*
<a href="#">Réseau Polytech</a>		Généralistes	Juin
<a href="#">Sup'Biotech</a>	Villejuif	Biotechnologies	Juillet
<a href="#">ISA*</a>	Lille	Agriculture, agroalimentaire, environnement, paysage	Mai
<a href="#">EBI</a>	Cergy	Biologie industrielle : industrie pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire et environnement	Juin
<a href="#">ISARA</a>	Lyon	Agriculture – Alimentation - Environnement Développement Rural	Juin
<a href="#">ISTOM</a>	Cergy	Agro développement international	Juin
<a href="#">ISTY</a>	Université Saint-Quentin-en-Yvelines	Informatique	?
<a href="#">UniLaSalle (Polytechnique)</a>	Beauvais	Agriculture – Alimentation - Santé	Mai

\*Pour les étudiants reçus-collés ou en PACES au semestre 1 puis réorientés en licence de Biologie au semestre 2 (validée)

# LES MÉTIERS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les chercheurs travaillent pour des organismes publics de recherche comme le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), l'INRA (Institut national de la recherche agronomique)..., des établissements à caractère industriel et commercial comme le CNES (Centre national d'études spatiales) ou des entreprises privées industrielles ou pharmaceutiques. Les scientifiques peuvent également travailler comme enseignants-chercheurs à l'université \*.

La recherche n'est pas nécessairement la seule activité des chercheurs. D'autres missions peuvent leur être confiées : des missions d'expertise pour une entreprise par exemple. Ils peuvent également être sollicités par des médias visant le grand public à des fins de vulgarisation scientifique.

## EXEMPLES DE METIERS DU SECTEUR DE LA RECHERCHE :

- ▶ Bio-informaticien(ne)
- ▶ Biologiste en environnement
- ▶ Ingénieur en biotechnologie
- ▶ Généticien
- ▶ Chimiste
- ▶ Physicien
- ▶ Enseignant-chercheur \*
- ▶ Océanologue
- ▶ Attaché de recherche clinique \*\*

### \* ENSEIGNANT-CHERCHEUR :

Les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités) participent à l'élaboration et à la transmission des connaissances, assurent la direction, le conseil et l'orientation des étudiants. Ils contribuent également au développement de la recherche fondamentale, appliquée, et à sa valorisation ainsi qu'à la diffusion de la culture et à la coopération internationale.

Pour l'ensemble des disciplines, deux étapes pour l'accès à ces deux corps :

La **qualification** aux fonctions de maître de conférences et/ou aux fonctions de professeur des universités.

Les **concours** de recrutement ouverts dans chaque établissement d'enseignement supérieur aux candidats préalablement qualifiés.

#### ▶ MAÎTRE DE CONFÉRENCES (accès à la liste de qualification)

Dès l'obtention du doctorat, l'étudiant doit d'abord être qualifié aux fonctions de maître de conférences par une section du Conseil national des universités (CNU). Puis, une fois la qualification obtenue, il peut se présenter aux concours de recrutement ouverts par emploi dans chaque établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

#### ▶ PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS (accès à la liste de qualification)

Pour se présenter au concours de professeur des universités, grade le plus élevé, il faut, en outre, obtenir une habilitation à diriger des recherches (HDR) auprès du CNU.

### \*\* ATTACHÉ DE RECHERCHE CLINIQUE :

Avant sa mise sur le marché, un nouveau médicament est testé sur des malades volontaires. C'est à l'attaché de recherche clinique (ARC) qu'en revient le suivi scientifique et administratif.

Avec de l'expérience, l'ARC peut espérer coordonner des études au niveau international. Le métier est aussi un tremplin pour évoluer vers l'assurance qualité, les affaires réglementaires, la communication scientifique ou même le marketing.

Accès au métier :

- ▶ Licence de biologie (bac + 3) suivie d'un master (bac + 5), préparés à l'université. Au choix, master pro en bio-informatique, épidémiologie, statistique par exemple, ou master recherche en santé publique...
- ▶ DIUFARC (diplôme interuniversitaire de formation des assistants de recherche clinique), en un an après le 4<sup>e</sup> semestre de la licence de biologie ou après le diplôme d'État d'infirmier. La formation comporte un stage en recherche clinique.

Plus d'informations sur le site de l'Onisep « Ma voie scientifique » : [www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique](http://www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique)

Sources : ONISEP – CIDJ – CRIJ – M.E.S.R., [www.lesmetiers.net](http://www.lesmetiers.net)

## PROFESSIONS LIBÉRALES

Vous souhaitez avoir un statut social élevé  
 Vous êtes indépendant  
 Vous voulez des responsabilités  
 Vous avez de l'ambition  
 Vous aimeriez avoir des revenus élevés

Poursuivez vos études à l'université de Rennes 1 pour des métiers dans le secteur de la banque, la finance, l'audit, l'expertise comptable, le droit, la gestion...

### EXEMPLES DE PROFESSIONS LIBÉRALES :

**MAGISTRAT** : exemple de parcours : licence de Droit puis master *Justice, procès et procédures*. Puis 31 mois à l'[École Nationale de la Magistrature de Bordeaux](#)

**NOTAIRE** : licence de Droit puis master *Droit notarial*, puis 4 semestres d'approfondissement des connaissances et stage à temps plein en étude notariale. Soutenance et rapport de stage

**EXPERT-COMPTABLE** : DUT GEA ou Bac+2 autre parcours, puis Licence Sciences de gestion (L3 accès sur concours). Master 1 Finance, comptabilité, contrôle de gestion, puis le Master 2 intègre la préparation du DSCG - Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion, délivré par l'État

**EXPERT ANALYSTE DES RISQUES EN ASSURANCE, ACTUAIRE** : DUT GEA, DUT Techniques de commercialisation, DUT Carrières juridiques puis Licence Sciences de gestion (L3 accès sur concours). Master 1 Finance, comptabilité, contrôle de gestion, puis le Master 2 Gestion des risques

**CONSULTANT** : avec un Master 2 dans un domaine spécifique comme l'économie et la gestion d'entreprise, le marketing, les affaires internationales, la gestion des ressources humaines, le droit des affaires, les sciences politiques, et une expérience de terrain, de préférence au sein d'une PME, vous pourrez ouvrir votre cabinet conseil afin de proposer votre expertise dans un domaine spécifique

**CONSEILLER EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE** : Licence puis Master 1 en Droit ou en Economie et gestion d'entreprise puis Master 2 Concurrence, consommation et droit de la propriété industrielle

**ARCHITECTE** : 5 années pour obtenir le Diplôme d'État d'architecte, puis 1 an supplémentaire pour obtenir l'habilitation à la maîtrise d'œuvre, nécessaire pour exercer en libéral. Possibilité de faire un [double cursus Architecte - Ingénieur](#) : partenariat entre l'[ENSAB](#) et l'INSA de Rennes

DISPOSITIF DE RÉORIENTATION  
DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1  
INSCRITS EN PACES  
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018 - 2019

Conformément à l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé (PACES) (articles 5, 9 et 11) l'université de Rennes 1 propose un dispositif de réorientation au titre de l'année universitaire 2018-2019, afin de permettre aux étudiants inscrits en PACES de construire au mieux leur avenir professionnel.

Ce dispositif de réorientation des étudiants est mis en œuvre dans le cadre d'une collaboration entre :

- Le SOIE (Service d'Orientation, Insertion et Entreprise)
- Les facultés du Campus Santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie)
- L'école de sages-femmes de Rennes
- Les autres composantes universitaires concernées.

## RÉORIENTATIONS À L'ISSUE DU SEMESTRE 1 DE LA PACES (JANVIER 2019)

À l'issue du semestre 1, les étudiants inscrits en PACES peuvent volontairement demander à se réorienter pour intégrer, au semestre 2, une autre formation de l'université de Rennes 1 ou d'un autre établissement. Ce dispositif de réorientation est ouvert à tous les étudiants inscrits en PACES. Les étudiants les moins bien classés à l'issue de ces épreuves sont encouragés à intégrer ce dispositif de réorientation compte tenu de leurs résultats.

Les étudiants formulent des vœux de réorientation au sein des filières proposées dans le cadre de ce dispositif.

Ils doivent solliciter le SOIE pour un entretien individualisé, afin de définir un projet de formation et être informés des places disponibles dans les filières qui seront proposées à partir du 15/11/2018). (Contact : [soie.univ-rennes1.fr](http://soie.univ-rennes1.fr))

La décision appartient au Président de l'université qui se prononce, après avis de la commission de réorientation, au regard notamment du classement unique de fin de semestre, du projet de formation de l'étudiant, du profil de l'étudiant, du nombre de places disponibles au sein de la filière demandée.

Le nombre de ces réorientations ne peut excéder 15% du nombre d'étudiants inscrits en PACES.

L'étudiant primant (comptabilisant une inscription administrative en PACES) réorienté à l'issue du semestre 1, pourra se réinscrire en PACES à partir de l'année universitaire 2020-2021, sous réserve d'avoir validé 90 ECTS dans une autre formation conduisant au grade de Licence.

Il pourra également bénéficier, une fois, du dispositif Alter PACES, en 2ème ou 3ème année de licence, selon les modalités en vigueur, s'il est inscrit dans une des filières de l'université de Rennes 1 ou Rennes 2.

L'étudiant doublant (comptabilisant deux inscriptions administratives en PACES) réorienté à l'issue du 1er semestre, est exclu définitivement de la PACES.

Des dérogations aux mesures de réorientation peuvent être accordées par le Président de l'université de Rennes 1, sur proposition des doyens des facultés de Médecine, de Pharmacie, d'Odontologie concernés et de la Directrice de l'école de sages-femmes de Rennes.

## MESURES DE RÉORIENTATIONS ET/OU FORMATIONS PROPOSÉES

**Les étudiants concernés peuvent être accueillis au semestre 2 de certaines licences de l'université de Rennes 1 :**

- Licence 1 du portail : Biologie, Environnement, Chimie du vivant (BECV),
- Licence 1 du portail : Physique, Chimie, Géosciences (PCGS),
- Licence 1 du portail : Mathématiques et applications (MA),
- Licence 1 du portail : Informatique, Électronique (IE),
- Licence 1 du portail Économie, Gestion,
- Licence 1 du portail : Droit, Science politique (parcours Droit),
- Licence 1 Philosophie,
- 1ère année DUT génie biologique (IUT Saint-Brieuc).

### Licences portail BECV et PCGS (conditions particulières)

**La 1ère année de licence du portail BECV ou la 1ère année de licence du portail PCGS, est validée à l'issue de l'année universitaire 2018-2019, si les étudiants de la PACES réorientés dans ces filières :**

- ont obtenu une moyenne **égale ou supérieure à 8 sur 20** au semestre 1 de la PACES (résultat calculé selon les modalités de contrôle des connaissances en vigueur en PACES)

**Et**

- valident le 2ème semestre de l'une de ces 2 licences dans le respect des modalités de contrôle des connaissances en vigueur.

**Les étudiants peuvent postuler au sein de formations non délivrées par l'université de Rennes 1 :**

*(Inscription sous réserve de l'accord des établissements, de la disponibilité des places au sein des filières et en lien avec le SOIE)*

- Université de Bretagne Sud (UBS) : Licence en Sciences de la Vie (site de Vannes) et éventuellement autre licences,
- Université de Bretagne Sud (UBS) : Licence en Sciences de la Vie (site de Lorient) et éventuellement autre licences,
- Université Rennes 2 : Licences en fonction des places disponibles et après études du dossier.
- Possibilité d'intégration en cours d'année dans certains BTS en partenariat avec le Rectorat, sur dossier.
- 1ère année Prépa BCPST : AGRO-VETO-GEOLOGIE – Lycée Chateaubriand (1 à 3 places) avant le 7 décembre.

## RÉORIENTATIONS À L'ISSUE DU SEMESTRE 2 DE LA PACES (JUIN 2019)

### A) Étudiants classés au-delà de deux fois et demie le Numerus clausus

A l'issue du semestre 2, les étudiants classés au-delà de deux fois et demie le Numerus Clausus\* peuvent être réorientés par décision du Président de l'université de Rennes 1, vers d'autres formations universitaires que la PACES, dans les conditions suivantes :

Le classement repose uniquement sur les notes obtenues aux 8 UE (Unité d'Enseignement) du tronc commun affectées des coefficients suivant :

Semestre 1 : UE 1 (coef.10), UE 2 (coef. 10), UE 3.1 (coef.6), UE 4 (coef. 4).

Semestre 2 : UE 3.2 (coef. 4), UE 5 (coef. 4), UE 6 (coef. 4) et UE 7 (coef. 8).

\*A titre indicatif, le numerus clausus était pour 2017-2018 de 374\*\* réparti ainsi :

Maïeutique : 27 ; Médecine 220 ; Odontologie : 42 ; Pharmacie : 85.

Ce qui a eu pour effet de proposer à la réorientation tous les étudiants classés au-delà du rang 935 (soit 2.5x374).

\*\* (l'Accès à l'entrée à l'école de formation en kinésithérapie n'est pas considérée comme une cinquième filière et ne possède pas de numerus clausus mais seulement un nombre de places proposées, elle n'entre donc pas dans ce calcul).

Ces étudiants sont informés de leur classement les intégrant dans le processus de réorientation, via leur relevé de notes.

Dans un délai déterminé par les services de scolarité, et d'au moins 5 jours ouvrables, ils peuvent :

- Solliciter un accompagnement du SOIE, dans le cadre d'un entretien individualisé, pour réfléchir à un projet de formation et être informés des places disponibles dans les filières qui seront proposées (Contact : [soie.univ-rennes1.fr](http://soie.univ-rennes1.fr))

- Solliciter un entretien individualisé auprès des responsables pédagogiques de la formation PACES,
- Faire valoir, par écrit, via le service de scolarité santé - pôle concours, tout élément pédagogique en lien avec leur formation, qu'ils jugent utile de porter à la connaissance du Président pour éclairer sa décision.
- Le Président de l'université de Rennes 1 se prononce, après avis de la commission de réorientation, notamment au regard des résultats de l'étudiant et de son projet de formation,
- Les étudiants réorientés ne sont pas autorisés à se réinscrire en PACES l'année suivante,
- Les étudiants doivent s'inscrire via PARCOURSUP pour toutes les formations de 1ère année hors PACES (Licence – BTS – IUT – IFSI...) dans le respect du calendrier des différentes procédures,

- **L'étudiant primant** (comptabilisant une inscription administrative en PACES) pourra se réinscrire en PACES à partir de l'année universitaire 2020-2021, sous réserve d'avoir validé 60 crédits ECTS dans une autre formation conduisant au grade de Licence,

- L'étudiant primant pourra également bénéficier, une fois, du dispositif Alter PACES, en 2ème ou 3ème année de licence, selon les modalités en vigueur, s'il est inscrit dans une des filières de l'université de Rennes 1 ou Rennes 2.

- **L'étudiant doublant** (comptabilisant deux inscriptions administratives en PACES) est exclu définitivement de la PACES et du dispositif Alter PACES.

Des dérogations aux mesures de réorientation peuvent être accordées par le Président de l'université de Rennes 1, sur proposition des doyens des facultés de Médecine, de Pharmacie, d'Odontologie concernés et de la Directrice de l'école de sages-femmes de Rennes, sous réserve que la demande soit justifiée par des motifs sérieux, médicaux, familiaux, ayant notablement perturbé la scolarité ou le déroulement des épreuves du classement.

## B) Étudiants « reçus-collés »

Les étudiants ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'un des concours présentés ou au classement neutre (voir paragraphe « A ») sont appelés « reçus-collés ».

- Ils peuvent poursuivre leur cursus en PACES l'année suivante dans la limite de deux inscriptions administratives.

- Ils peuvent s'ils le souhaitent, solliciter une réorientation ainsi qu'un accompagnement personnalisé auprès du SOIE.

Ils bénéficient aussi à ce titre au sein de l'université de Rennes 1,

\_ D'un accès de plein droit en :

- 2<sup>ème</sup> année de la licence Sciences de la Vie

\_ De la possibilité de candidater sur dossier en :

- 2ème année des licences du portail PCGS

- 2ème année des licences du portail MA

- 2ème année des licences du portail IE

- 2ème année du DUT génie biologique

## C) Étudiants ayant obtenu une moyenne annuelle comprise entre 9 et 10 sur 20

Les étudiants ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 9 et 10 sur 20 à l'un des concours présentés ou au classement neutre (voir paragraphe « A ») peuvent poursuivre leur cursus en PACES l'année suivante dans la limite de deux inscriptions administratives.



Ils peuvent, s'ils le souhaitent, solliciter une réorientation ainsi qu'un accompagnement personnalisé auprès du SOIE.

Ils peuvent intégrer sur dossier, certaines licences 2 de l'université de Rennes 1 : Licence Sciences de la Vie, licences du portail PCGS, licences du portail MIEE.

#### **D) Étudiants ayant obtenu une moyenne annuelle supérieure ou égale à 8 sur 20**

Les étudiants ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 8 sur 20 à l'un des concours présentés ou au classement neutre (voir paragraphe « A ») peuvent intégrer sur dossier la L2 Post-PACES à l'ESIR (École d'ingénieur de l'université de Rennes1)

Scolarité Santé

Bureau Pôle concours - PACES

CS 34317 - 35043 Rennes cedex

Paces-scol@univ-rennes1.fr

SOURCE : [medecine.univ-rennes1.fr](http://medecine.univ-rennes1.fr)

## STAGES DE RÉORIENTATION

Lors de votre année de PACES, vous avez la possibilité de faire un ou plusieurs stages de réorientation (stages d'observation d'une à trois semaines) au sein de l'établissement de votre choix. Ce stage vous permettra alors de conforter votre nouveau projet professionnel.

Pour vous aider à trouver un établissement d'accueil, des sites Internet et des outils sont disponibles sur le [site du SOIE](#)

Une fois que **vous avez trouvé** un établissement pour réaliser votre stage, vous devez :

Créer votre convention de stage sur votre **ENT – Onglet Scolarité**

Vous devez alors connaître le **Numéro Siret et le code NAF** de l'établissement qui vous accueille en stage.

Demandez-le à votre établissement d'accueil ou bien cherchez le sur [Infogreffe](#) ou [Manageo](#)

**Chaque convention de stage doit être signée par :**

- votre tuteur pédagogique (SOIE – Université de Rennes 1) : Cécile Lecomte
- votre tuteur professionnel (dans l'établissement d'accueil de votre stage),
- le Doyen de la faculté de Médecine,
- vous-même.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### UNIVERSITÉ DE RENNES 1

[SOIE](#) - SERVICE ORIENTATION INSERTION ENTREPRENEURIAT

Salle A - Bibliothèque Universitaire Droit – Économie Gestion  
Place Hoche – 35000 Rennes

02.23.23.39.79

[soie.univ-rennes1.fr](http://soie.univ-rennes1.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au jeudi : 9h à 17h30

Le vendredi : 9h à 16h30

### UNIVERSITÉ RENNES 2

[SUIO-IP](#) – SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION - INSERTION PROFESSIONNELLE

Bâtiment de la Présidence  
Place du Recteur Henri Le Moal – 35000 Rennes

02 99 14 13 91 - 02 99 14 13 96

[www.univ-rennes2.fr/suio-ip](http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip)

**Horaires d'ouverture :**

Tous les jours de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h sauf le mardi et vendredi matin

A large version of the SOIE logo, with 'S' in teal, 'O' in green, 'I' in yellow-green, and 'E' in teal with a white triangle. A vertical teal line is positioned to the right of the letters.

ORIENTATION  
INSERTION